

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 24 septembre 2010
(convocation du 13 septembre 2010)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Quatre Septembre Deux Mil Dix à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. LOTHAIRE Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. ROUVEYRE Matthieu, M. SENE Malick, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. DAVID Alain à M. TOUZEAU Jean à cpter de 11 h 45
M. CAZABONNE Didier à M. CAZABONNE Alain
Mme CARTRON Françoise à M. MAURRAS Franck jusqu'à 10 h 00
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUPRAT Christophe
Mme FAYET Véronique à M. MANGON Jacques
M. LABISTE Bernard à M. FREYGEFOND Ludovic
M. LAMAISON Serge à Mme BALLOT à cpter de 11 h 45
M. PIERRE Maurice à M. HERITIE Michel
M. PUJOL Patrick à M. GUICHEBAROU Jean-Claude
M. SAINTE-MARIE Michel à M. CHARRIER Alain jusqu'à 10 h 00
M. SEUROT Bernard à M. BOBET Patrick
M. TURON Jean-Pierre à M. SOUBABERE Pierre à cpter de 11 h 45
Mme LACUEY Conchita à M. FREYGEFOND Ludovic à cpter de 11 h 45
M. ANZIANI Alain à M. BAUDRY Claude
M. COUTURIER Jean-Louis à Mme FAORO Michèle à cpter de 11 h 30

M. EGRON Jean-François à Mme FOURCADE Michèle à cpter de 11 h 45
M. GARNIER Jean-Paul à M. DUART Patrick à cpter de 10 h 15
M. GUICHOUX Jacques à M. LAMAISON Serge
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. MOULINIER Maxime jusqu'à 10 h 15
M. GUYOMARC'H Jean-Paul à M. JOUBERT Jacques à cpter de 11 h 20
M. QUANCARD Denis à M. JUNCA Bernard
M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel
M. REIFFERS Josy à M. DUCASSOU Dominique
M. RESPAUD Jacques à Mme. DIEZ Martine
M. ROBERT Fabien à M. BOUSQUET Ludovic
Mme SAINT-ORICE Nicole à Mme. DESSERTINE Laurence
M. SENE Malick à M. LAGOFUN Gérard à cpter de 12 h 08
Mme WALRYCK Anne à Mme. TOUTON Elisabeth

LA SEANCE EST OUVERTE

Marchés Publics - Cession du fonds de commerce de la société Climatic'Auto à la Société Richard Ghidey - Marchés 06 116 U et 10 055 R - Avenant de transfert n°1 - Autorisation de signer

Madame ISTE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Après deux procédures sur appels d'offres ouverts européens de 19 et 13 lots, la Communauté Urbaine de Bordeaux a confié à la société CLIMATIC'AUTO deux marchés à bons de commande :

- le 06 116 U, intitulé "Fourniture de pièces détachées, d'accessoires et réparations de climatisation et d'équipements GPL pour véhicules de tout type, notifié le 18 juillet 2006 pour une durée de 4 ans avec comme montant minimum et maximum de 40 000 et 160 000 € hors taxes,

- et le 10 055 R, intitulé "Fourniture et réparations des systèmes de climatisation et équipements GPL (VL, VUL, PL, Engins TP), notifié le 18 janvier 2010, mais activé à la fin du précédent, pour une durée initiale d'un an renouvelable 3 fois avec comme minimum et maximum annuel de 10 000 et 40 000 € hors taxes.

Récemment, la société CLIMATIC'AUTO a avisé la Communauté Urbaine de Bordeaux de la cession au 1^{er} avril 2010 de son fonds de commerce, exploité en location gérance, à la société RICHARD GHIDEY. Cette acquisition engendre pour la Société RICHARD GHIDEY, l'adoption du nom commercial "CARROSSERIE DE L'AEROPORT – CLIMATIC'AUTO" au 1^{er} avril 2010 avec une domiciliation au siège de la société RICHARD GHIDEY au 1^{er} mai 2010.

Les pièces fournies à l'appui de cette demande sont :

Pour la société Climatic'Auto SARL :

- Extrait du procès verbal des délibérations de l'assemblée générale extraordinaire du 31 mars 2010,
- Extrait du journal d'annonces légales,
- Extrait KBIS,

Pour la société Richard Ghidey, dénommée Carrosserie de L'Aéroport – Climatic'Auto :

- Extrait du procès verbal des décisions de l'associé unique du 01^{er} avril 2010,
- Extrait du journal d'annonces légales,
- Extrait KBIS,
- Formulaire DC5,
- Pièces listées à l'article 46 du code des marchés publics
- RIB.

Après vérifications des pièces justificatives, il convient d'autoriser Monsieur le Président à signer le présent avenant de transfert avec la société RICHARD GHIDEY.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs de bien vouloir si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de communauté,

Vu le Code Général des collectivités territoriales,

Vu le Code des Marchés Publics,

Vu le projet d'avenant mis à la disposition des élus communautaires en application des articles L2121-12, L2121-13 et L5211-11 du Code Général des Collectivités Territoriales,

ENTENDU le rapport de présentation,

CONSIDERANT,

Que pour des motifs tenant aux changements de la situation juridique de la société CLIMATIC'AUTO,

Que pour des motifs de continuité de l'exécution des marchés conclus avec la société CLIMATIC'AUTO,

Que la société RICHARD GHIDEY présente toutes les garanties nécessaires pour exécuter les marchés dans les mêmes conditions,

Que cet avenant n'a ni pour objet, ni pour effet de bouleverser l'économie des marchés en cours,

DECIDE :

ARTICLE 1 :

D'approuver le transfert des marchés N° 06116U et 1 0055R à la société RICHARD GHIDEY,

ARTICLE 2 :

D'adopter les termes des présents avenants de transfert,

ARTICLE 3 :

D'autoriser Monsieur Le Président à signer les avenants de transfert conclus entre la Communauté Urbaine de Bordeaux et la société RICHARD GHIDEY.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 24 septembre 2010,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

<p>REÇU EN PRÉFECTURE LE 6 OCTOBRE 2010</p> <p>PUBLIÉ LE : 6 OCTOBRE 2010</p>

M. MICHÈLE ISTE